

ISAREY

[Tunisia University Diploma with Apostille](http://www.isarey.com)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

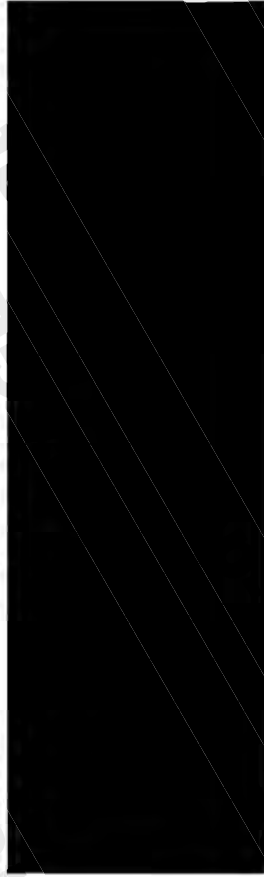
UNIVERSITÉ DE TUNIS EL MANAR
FACULTÉ DE MÉDECINE DE TUNIS

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE TUNIS,

Vu la loi n° 68-41 du 31 décembre 1968, portant création de la Faculté de Médecine de Tunis.
Vu le décret n°92/1932 du 02 novembre 1992, fixant l'autorité compétente pour signer les diplômes scientifiques nationaux.
Vu le décret n°95/2601 du 25 décembre 1995, fixant le cadre général du régime des études et les conditions de l'obtention du diplôme national de docteur en médecine.
Vu l'arrêté des Ministres de la Santé Publique et de l'Enseignement Supérieur du 11 octobre 1996, fixant le régime des études et des examens applicables à la Faculté de Médecine de Tunis en vue de l'obtention du diplôme national de docteur en médecine.
Vu les procès verbaux du jury de validation des stages internes, du jury des examens de clinique et de soutenance de thèse en date du **Jeu**di 15 Avril 2010

Est décerné le

DIPLÔME NATIONAL DE DOCTEUR EN MÉDECINE



Cachet sec

Tunis, le 16 Avril 2010

Le Doyen

Dr A. ZAOUCHE



Il n'est délivré qu'un seul exemplaire du présent diplôme

ISAREY LANGUAGE SERVICES LTD.
www.isarey-document-attestation.com

Vu à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour la validation de Signatures

Le Directeur

Sans valeur juridique de ce Document
Visa N° [Redacted]

01 OCT 2015

Le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur

Anis LAHOUEGUE
Anis LAHOUEGUE



~~LA DIRECTION~~
Administrateur en Chef
Directeur du Cadre Paramédical

Anis Lahouegue
B. Sy

Mohamed CHAROU

APOSTILLE

(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

1. Pays: République Tunisienne

Le présent acte public

2. a été signé par *Pr. A ZAOUCH*

3. en qualité de *Doyen*

4. est revêtu du sceau / timbre de *Faculté de Médecine de Tunis.*

Attesté

5. à Tunis 6. le *20/05/2015*

7. par Maître *[Redacted]*

8. signature *[Redacted]*

